

**Désignation :** Grillage Avertisseur

**Utilisation :** Dispositifs avertisseurs à caractéristiques visuelles, en matière plastique, pour canalisations enterrées.  
Permet de prévenir de la présence d'un ouvrage enterré, permet d'identifier la nature de l'ouvrage et de préciser son orientation.

**Normes de référence :** **NF EN 12613 + Référentiel NF 113 pour les produits certifiés**

La marque atteste la conformité au référentiel de Certification NF 113 et aux normes indiquées.

Les caractéristiques certifiées sont :

- la résistance mécanique,
- la tenue de la couleur,
- les caractéristiques visuelles de signalisation.

AFNOR Certification 11 rue Francis de Préssensé 93571 La Paine Saint-Denis Cedex.



DISPOSITIFS AVERTISSEURS  
[www.marque-nf.com](http://www.marque-nf.com)

Tous nos produits ne sont pas certifiés. Se reporter au tableau ci-dessous pour voir le détail.

**Matières :** Polyoléfine mono orientée.

**Tableau des dimensions, couleurs et produits certifiés :**

Largeur (cm)	Longueur (m)	rouge	vert	jaune	bleu	marron	blanc	violet	orange
5	*								
10	*								
20	*						blanc 		
30	*						blanc 		
30	25 grand public						blanc 		
40	*								
50	*								

*\*Depuis le 28/09/2015, la déclaration de longueur associée à un produit certifié n'est plus une obligation (exception faite de la longueur de 25m destinées au grand public). Pour connaître les longueurs possibles commercialisées en fonction des largeurs, veuillez consulter notre service commercial.*

**Codes couleurs :**

	Electricité BT HTA ou HTB et éclairage
	Télécommunications
	Gaz combustible (transport ou distribution) et hydrocarbures
	Eau potable
	Assainissement et pluvial
	Feux tricolores et signalisation routière
	Chauffage et climatisation
	Gaz, produits chimiques (autres que hydrocarbures et gaz combustibles)

**Caractéristiques techniques :**

Pas de corrosion, insensibilité à l'eau, aux produits chimiques et aux micro-organismes.

**Propriétés dimensionnelles :**

La largeur nominale du dispositif avertisseur, type 2, doit être déclarée par le fabricant. Les écarts admissibles sur la valeur déclarée par le fabricant doivent être de  $\pm 10\%$  ou de  $\pm 10$  mm, selon la plus faible des deux valeurs, à condition que la largeur minimale du dispositif ne soit pas inférieure à 50 mm.

Il est recommandé que la longueur nominale d'un dispositif avertisseur, type 2, conditionnés en rouleaux soit 100 m ou une valeur convenue entre le fabricant et l'acheteur.

Le périmètre interne maximal d'une maille du dispositif avertisseur, type 2, doit être 360 mm.

La largeur minimale des filaments qui forment les mailles d'un dispositif avertisseur, type 2, doit être la suivante :

- 2 mm lorsque le périmètre interne des mailles est supérieur ou égal à 160mm.

**Propriétés mécaniques**

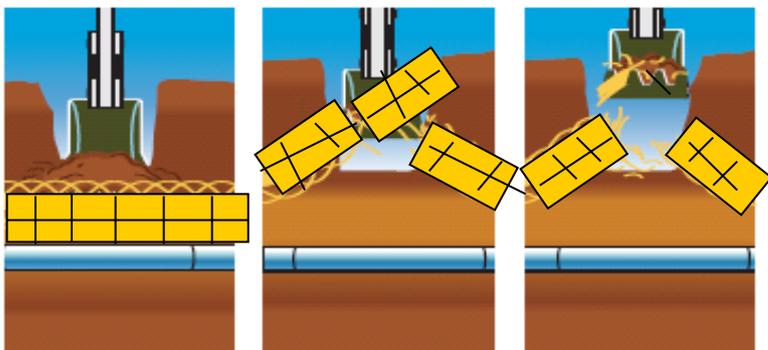
Pour un dispositif avertisseur, type 2, la résistance minimale à la rupture dans la direction longitudinale, ne doit pas être inférieure à 300 N.

**Caractéristiques de pose**

Pour faciliter leur utilisation, le dispositif avertisseur doit présenter une planéité et une résistance mécanique longitudinale suffisantes afin de maintenir sa forme.

**Caractéristiques visuelles de signalisation :**

Le dispositif avertisseur doit présenter au moins à la fois une longueur minimale d'un seul tenant de 200 mm à l'extérieur du godet et au moins une longueur minimale d'un seul tenant de 200 mm dans la fouille simulée. La largeur minimale des longueurs visibles doit être de 2 mm. Voir schéma ci-dessous.

**Identification et traçabilité :**

Chaque rouleau est identifié par un marquage à l'encre tous les mètres avec les données suivantes :

Marque commerciale **EURE K**, La traçabilité est donnée par **la date et l'heure de fabrication**, le logo **NF**, le N° d'usine **01/01** et la norme **NF EN 12613**.

**Conditionnement :**

Chaque emballage du produit fini, sous forme de sac, protège du rayonnement solaire et permet un stockage extérieur d'une durée minimale de 3 mois, sans altération des caractéristiques du dispositif avertisseur.

Seules les largeurs 5 et 10cm en longueurs de 300 et 600m sont enroulées autour d'un mandrin de  $\varnothing$  intérieur de 76mm. 2 flasques en aquilux maintenues par des coupelles permettent une utilisation sur des dérouleurs.

1 flasque est logotée, l'autre reste neutre (sans inscription).

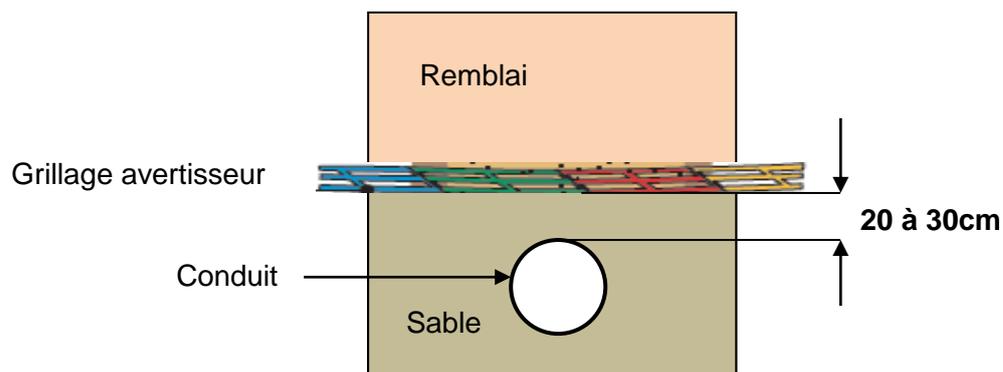


Ces informations sont données à titre indicatif et ne sont pas contractuelles. Elles sont susceptibles d'être modifiées sans préavis.

L'emballage comporte une étiquette avec les éléments suivants :

**60081540**

**Mise en œuvre dans une tranchée :**



**A consulter :**

Pour le montage et pose, consulter les normes suivantes :

NF P 98-331

Titre : Chaussées et dépendances Tranchées : ouverture, remblayage, réfection.

NF P 98-332

Titre : Chaussées et dépendances Règles de distance entre les réseaux enterrés et règles de voisinage entre les réseaux et les végétaux.

XP P16-003

Titre : travaux à proximité de réseaux : prévention des dommages et de leurs conséquences.

**Le Dispositif Avertisseur Détectable :**

De même nature et de même caractéristiques que le Dispositif Avertisseur, Il est équipé en plus d'un fil traceur d'acier inoxydable de 0.5 mm gainé de polypropylène noir avec un diamètre nominal de 1.2 mm, et détectable par appareil de localisation en surface.

Pour rendre les réseaux détectables par électromagnétisme, le fil est raccordé en amont et en aval à des coffrets ou des piquets de terre. Le fil inoxydable isolé est dénudé à chaque extrémité des rouleaux, permettant leur connexion par épissure.

**Tableau des dimensions, couleurs et produits certifiés avec élément détectable :**

Largeur (cm)	Longueur (m)	rouge	vert	jaune	bleu	marron	blanc	violet	orange
20	*						blanc 		
30	*						blanc 		

*\*Depuis le 28/09/2015, la déclaration de longueur associée à un produit certifié n'est plus une obligation (exception faite de la longueur de 25m destinées au grand public). Pour connaître les longueurs possibles commercialisées en fonction des largeurs, veuillez consulter notre service commercial.*

**eurek**

Grillage  
avertisseur



**eurek2**

Grillage  
avertisseur détectable



## UTILISATION

Dispositif avertisseur destiné à être posé dans les tranchées à une distance de 200 à 300 mm au-dessus d'ouvrages à signaler.

*Norme NF P 98-331. Chaussées et dépendances - tranchées : ouverture, remblayage, réfection.*

*Norme NF P 98-332. Règles de distances entre les réseaux enterrés et règles de voisinage entre les réseaux et les végétaux.*

## LES DE LA GAMME

Avertissement des ouvrages souterrains

Gamme non-détectable et détectable en fonction du besoin

Disponible en plusieurs longueurs et couleurs en fonction du réseau

Conforme NF EN 12613



# RÉFÉRENCES

## longueur 100 m

Désig.	larg. (cm)	réf. <span style="color:red">■</span>	réf. <span style="color:green">■</span>	réf. <span style="color:yellow">■</span>	réf. <span style="color:blue">■</span>	réf. <span style="color:orange">■</span>	réf. <span style="color:white">■</span>	réf. <span style="color:purple">■</span>	pal. (m)
eurek	20	60061540	60081540	60141540	60101540	60161540	60201540	60181540*	6000
eurek	30	60062540	60082540	60142540	60102540	60162540	60202540	60182540*	6000
eurek	40	60063340*	60083340*	60143340*	60103340*	60163340*	60203340*		6000
eurek	50	60063940	60083940	60143940	60103940	60163940*		60183940	2000
eurek2	20	62061540	62081540	62141540	62101540	62161540	62201540		6000
eurek2	30	62062540	62082540	62142540	62102540	62162540	62202540		4000
eurek2	50	62063940		62143940	62103940	62163940*			2000

## longueur 300 m

Désig.	larg. (cm)	réf. <span style="color:red">■</span>	réf. <span style="color:green">■</span>	réf. <span style="color:yellow">■</span>	réf. <span style="color:blue">■</span>	réf. <span style="color:orange">■</span>	réf. <span style="color:white">■</span>	pal. (m)
eurek	5		72080160*				72200160*	12000
eurek	10	72060560	72080560	72140560	72100560			6000
eurek2	5		71080160*					12000
eurek2	10	71060560*	71080560*		71100560*			6000

## longueur 600 m

Désig.	larg. (cm)	réf. <span style="color:red">■</span>	réf. <span style="color:green">■</span>	réf. <span style="color:yellow">■</span>	réf. <span style="color:blue">■</span>	réf. <span style="color:orange">■</span>	réf. <span style="color:white">■</span>	pal. (m)
eurek	5	72060180*	72080180*					31200
eurek	10	72060580	72080580	72140580	72100580	72160580*	72200580*	19200

\* Références non certifiées NF.  
Pour les autres références, nous contacter.

## CONDITIONNEMENT

### Emballage unitaire opaque :

- rouleau de 100, 300 et 600 mètres
- livré avec flasque aquilux et mandrin PEHD pour les largeurs 5 cm et 10 cm



## CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Matière	Polyoléfine mono orientée
Tenue des couleurs	résistance au noircissement par le sulfure d'ammonium conformément à la norme EN ISO 846
Tenue aux micro-organismes	conforme à la norme NF EN 12613
Dimensionnelles	élément visible > 200 mm à la fouille et au godet.
Simulation d'ouverture de fouille	> 300 N
Résistance à la traction mécanique	

### Codes couleurs

- Electricité BT HTA ou HTB et éclairage
- Télécommunications
- Gaz combustible (transport ou distribution) et hydrocarbures
- Eau potable
- Assainissement et pluvial
- Feux tricolores et signalisation routière
- Chauffage et climatisation
- Gaz, produits chimiques (autres que hydrocarbures et gaz combustibles)

La marque **NF** certifie la conformité au **Référentiel de certification NF 113 et à la norme NF EN 12613** délivrée par : **AFNOR Certification**  
**11 rue Francis de Pressensé**  
**93571 LA PLAINE S'-DENIS Cedex.**

Les caractéristiques certifiées sont :  
la résistance mécanique,  
la tenue de la couleur,  
les caractéristiques visuelles de signalisation.